



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Sécurité sur le chemin de l'école : Un premier Plan de mobilité scolaire pour le canton de Neuchâtel

Soucieuse de sécuriser les abords des collèges de Couvet, la commune de Val-de-Travers a mandaté l'Association transports et environnement (ATE) afin de réaliser un Plan de mobilité scolaire. Il s'agit d'une première dans le canton de Neuchâtel.



Avec le réaménagement de sa Grand-Rue et la construction d'un nouveau site d'accueil de la petite enfance dans le périmètre scolaire, le village de Couvet connaîtra des changements urbanistiques importants ces prochaines années. La Commune en a profité pour mener une réflexion sur les itinéraires scolaires afin d'assurer la sécurité des enfants.

C'est dans cette optique que l'Association transports et environnement (ATE) a été mandatée pour réaliser un Plan de mobilité scolaire qui vient de se terminer. Comme l'accès aux collèges de Couvet par les élèves est un défi de longue date pour les Autorités scolaires, l'analyse réalisée par l'ATE permettra justement au Conseil communal d'intégrer précisément la sécurité du chemin de l'école dans ses travaux futurs.

Les Plans de mobilité scolaire permettent de concevoir de manière globale les déplacements des enfants et de proposer des solutions et des aménagements en fonction des problématiques identifiées localement. Grâce cette démarche participative, la commune de Val-de-Travers bénéficie désormais d'une cartographie des points dangereux et des itinéraires scolaires ainsi que de statistiques sur les habitudes de mobilité des élèves et sur les parents-taxis. En comparaison avec les Plans de mobilité scolaire réalisés dans les autres cantons, l'ATE constate par exemple un taux particulièrement élevé (10%) d'enfants entre 9 et 12 ans utilisant le vélo pour se rendre à l'école.

### Soutien cantonal à la démarche

Plus de 50 Plans de mobilité scolaire ont été réalisés avec succès dans toute la Suisse, mais le canton de Neuchâtel faisait encore exception. L'expérience de la commune de Val-de-Travers en inspirera peut-être d'autres.

C'est l'intention du Département du développement territorial et de l'environnement du canton de Neuchâtel qui soutient financièrement les communes dans cette démarche, de même que les sections cantonales de l'ATE et du TCS. Cette aide s'inscrit dans le cadre du programme de promotion de la mobilité douce auprès des jeunes.

Val-de-Travers, le 7 juin 2023

**LE CONSEIL COMMUNAL**

**CONTACTS** | Christophe Calame, conseiller communal  
**Jeunesse et enseignement**

+41 32 886 43 96 | [christophe.calame@ne.ch](mailto:christophe.calame@ne.ch)

Alice Gentile, chargée de projet  
**ATE Association transports et environnement**

[www.mobilitéscolaire.ch](http://www.mobilitéscolaire.ch)  
+41 22 555 90 09 | [alice.gentile@ate.ch](mailto:alice.gentile@ate.ch)

